



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 26 juin 2017 à 19 heures

L'an deux mille dix-sept et le vingt-six à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Florence SANCHEZ, Pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Jeanne TABARIES, Jean-Louis LAFON, Michel BERNABEU, Jean-Claude PAGNIER, Marianne ARRIGO, Isabelle BAINÉE, Terry ADGE, Stanislas THIRY, Jacques LLORCA, Pierre CAZENOVE, Danièle NESPOULOUS.

Étaient absents excusés avec procuration :

Danielle BOURDEAUX donne procuration à Yolande PUGLISI
Serge CUCULIERE donne procuration à Jean-Louis LAFON
Sonia REBOUL donne procuration à Arlette RAJA
Nathalie CHAUVET donne procuration à Jean-Claude PAGNIER
Christian BEIGBEDER donne procuration à Pierre CAZENOVE

Absents excusés : Isabelle ALIBERT, Damien MAURRAS, Gilles FOUGA, Delphine REXOVICE, Liliane MOUGIN.

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h05.

- 1/ Arlette RAJA est élue secrétaire de séance à l'unanimité
- 2/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 31 mai 2017 à l'unanimité.
- 3/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance.

RAPPORT N° 1 : URBANISME – Convention de mise à disposition d'un terrain à France Pylônes Service Towers (FPS)

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver la convention de mise à disposition d'un terrain communal à France Pylônes service Towers (FPS).

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 2 : SPORTS – Convention de mise à disposition d'un terrain à l'association « Moto Club Poussan »

Rapporteur Jésus VALTIERRA :

Il s'agit de d'approuver la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un terrain communal à l'association « Moto Club Poussan » pour la pratique du moto cross

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 3 RESSOURCES HUMAINES – Rémunération des animateurs saisonniers de l'ALSH

Rapporteur Yolande PUGLISI :

Il s'agit de fixer les tarifs de rémunération des animateurs de l'ALSH

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N°4 : URBANISME – Convention de groupement de commandes pour la requalification du chemin de la Mouline

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver la convention de groupement de commandes pour la requalification du chemin de la Mouline entre la CABT, le SBL et la Commune

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 5 : MARCHES PUBLICS – Convention constitutive générale de groupement de commandes publiques avec la CABT ;

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver la convention constitutive générale du groupement de commandes publiques 2017 avec la CABT

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 19H40